

## Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005  
Vérification générale périodique



### Client

ENCHERES MAT  
IMPASSE DE TOULOUSE  
ZI DE TAVERNIE  
31150 BRUGUIERES

### Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT  
BRUGUIERES

### Identification de l'équipement

|                    |            |          |       |
|--------------------|------------|----------|-------|
| Marque :           | DHOLLANDIA | Modèle : |       |
| Type :             | DHLM.15    | Année :  | 2 021 |
| Marquage :         | CE         |          |       |
| N° Constructeur :  | 2107 3486  |          |       |
| Porteur :          | RENAULT    |          |       |
| Immat. / châssis : | GH630LH    |          |       |
| N° Client :        | 1587192    |          |       |
| CMU en daN :       | 1 500      |          |       |
| Compteur :         | 104017 H   |          |       |

### Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui  
Mise à disposition de la notice d'instructions : Non  
Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non  
Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non  
Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non  
Carnet de maintenance mis à disposition : Non  
Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui  
Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui  
Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

### Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier.

### Récapitulatif des observations

- 1 Plateau détérioré à plusieurs endroits - Y remédier
- 2 Caisson endommagé des deux côté empêchant le replis correct du plateau contre le joint de caisse - Y remédier
- 3 Dispositif mécanique d'arrêt de transpalette absent côté droit - Y remédier
- 4 Commande filaire détériorée - Y remédier
- 5 Verrouillage manuel en position route inopérant dû aux déformations du plateau et de la caisse - Y remédier rapidement

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP

